

16^e COLLOQUE national

LES POLITIQUES VIEILLESSE

MARDI 23 JANVIER 2024



ESPACE REUILLY (PARIS 12^e)

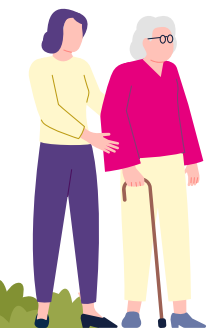
16^e COLLOQUE national

LES POLITIQUES VIEILLESSE

MARDI 23
JANVIER
2024



- 9^h ● **Allocutions d'ouverture**
Jean-Pierre Riso, président de la FNADEPA
Aurore Bergé, ministre des Solidarités et des Familles
- 9^h45 ● **15 ans après, toujours pas de réforme. Pourquoi les vieux n'intéressent pas ?**
Philippe Bataille, directeur d'études à l'Ecole des hautes études en sciences sociales (EHESS)
- 10^h30 ● *Pause / Visite des stands*
- 11^h15 ● **Quelle mobilisation politique pour réformer l'accompagnement du Grand âge ?**
Jérôme Guedj, député de l'Essonne
Monique Iborra, députée de la Haute-Garonne
Jean-Philippe Vinquant, président du Haut conseil de la famille, de l'enfance et de l'âge
Bertrand Coignec, vice-président de la FNADEPA
Xavier Compain, maire de Plouha (22) & représentant du collectif des maires de Bretagne
- 12^h30 ● *Déjeuner sur les stands*
- 14^h ● **Euthanasie, sédation profonde, vers quelle politique d'accompagnement de la fin de vie ?**
Agnès Firmin le Bodo, ministre déléguée chargée de l'Organisation territoriale et des Professions de santé
- 14^h30 ● **Accompagner la fin de vie en résidence autonomie, atypique mais possible !**
Gwendoline Coulet, directrice de la résidence Roger Mistral (83)
- 15^h ● **Mourir chez soi, quel que soit le lieu de vie**
Pr Franck Chauvin, président de la commission d'élaboration de la stratégie soins palliatifs, douleur, fin de vie 2024 – 2034
Karine Lefeuvre, vice-présidente du Comité consultatif national d'éthique
Dr Ramez El Said, médecin de l'équipe mobile de soins palliatifs territoriale Océane, GH Diaconesses Croix St Simon (93)
Carole Samson, directrice du CCAS des Herbiers (85)*
- 16^h15 ● **Clôture**
Jean-Pierre Riso, président de la FNADEPA



Jusqu'au 22 décembre 2023

110 € ADHÉRENTS
150 € NON-ADHÉRENTS

À partir du 23 décembre 2023

150 € ADHÉRENTS
190 € NON-ADHÉRENTS

La FNADEPA étant reconnue comme organisme de formation, ce colloque peut s'inscrire dans le cadre des actions de formation continue.